

Lettre de mission de Amélie Gheerbrant**Vice-Doyenne de la Vie des Campus et de la Vie Étudiante de la Faculté des Sciences**

La Vice-Doyenne de la Vie des Campus et de la Vie Étudiante développe et coordonne l'offre d'accompagnement de la vie des personnels et des étudiants sur les campus constituant la Faculté des Sciences. Concernant les étudiants et en dehors du volet pédagogique, la Vice-Doyenne de la Vie des Campus et de la Vie Étudiante aura une attention particulière pour les actions d'engagement sociétal et environnemental des étudiants de l'université en lien avec la Vice-Doyenne étudiante et la Vice-Doyenne en charge de la transition écologique.

Elle collabore avec la Vice-Présidence Étudiante et la Direction générale déléguée Vie de campus et ses différents pôles (Pôle Culture, Pôle Vie étudiante et Vie associative, Pôle Sports, Pôle Handicap étudiant, Pôle Santé & prévention étudiante, Pôle transversal d'aide au pilotage).

Missions :

Les principaux axes de sa mission sont :

- Dynamiser la vie universitaire pour les personnels et les étudiants, dans des campus de proximité, vivants et ouverts sur la société, en y intégrant les enjeux liés aux transitions environnementales (valoriser et végétaliser les espaces extérieurs par exemple) et sociétales ;
- Dynamiser la vie universitaire pour renforcer le sentiment d'appartenance et l'ouverture sur le monde ;
- Renforcer la politique d'aide et d'accompagnement à destination des étudiants afin de lutter contre la précarité étudiante ;
- Développer, au sein de la Faculté, des actions visant à améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants et personnels. Celles-ci pourront être menées en lien avec la Vice-Doyenne Égalité, Diversité, Inclusion et la Vice-Doyenne Transition Ecologique ;
- Solliciter et soutenir les différents acteurs (Enseignants-chercheurs, composantes, étudiants, services) afin qu'ils soient très actifs dans les projets CVEC pour équiper tous les bâtiments d'espaces permettant le bon accueil des étudiants au-delà des seules salles d'enseignement (espaces de restauration rapide, espaces de travail, espaces de détente) ;
- Résorber les disparités en termes d'infrastructure entre les différents campus (accès aux activités sportives, espaces de détente, ...).

Maximilien Cazayous,
Doyen de la Faculté des Sciences